

Orange, le 29 avril 2020

Mesdames, Messieurs, les parents d'élèves des écoles d'Orange,

Comme vous le savez, les enfants des écoles maternelles et élémentaires pourront revenir à l'école le 12 mai. Cela contre l'avis du Conseil scientifique, et celui d'ailleurs de la Mairie d'Orange. Il est absurde de prendre le risque d'un retour à l'école dans de telles conditions pour seulement un mois. La sagesse aurait commandé d'attendre la rentrée de septembre.

Contrainte par l'État, la Ville d'Orange veut cependant accueillir les élèves dans les conditions de sécurité maximale, car son rôle est fondamental dans la bonne marche de l'institution scolaire. 2475 élèves sont accueillis dans les écoles orangeoises. **Pour respecter les nouvelles contraintes établies par le gouvernement nous ne pourrions accueillir au maximum que 1290 élèves en classes élémentaires et 555 en maternelles, soit 1845 élèves.**

Nous appliquerons dans notre domaine de compétences les consignes de distanciation sociale. Notre personnel sera formé au respect des gestes barrières et équipé. Les locaux seront désinfectés régulièrement. Les jeux, le matériel pédagogique aussi.

Comme le Premier ministre l'a déclaré, les enfants devront apporter leur panier repas.

Pour préparer au mieux ce retour facultatif à l'école, pouvez-vous nous dire si vous pensez y remettre vos enfants ? Rappelons que le télé-enseignement continue pour les enfants qui ne viennent pas physiquement.

École : Classe :

Nom :

Prénom :

École : Classe :

Nom :

Prénom :

Seront-ils accueillis aussi en périscolaire ?

Oui Non

Prendront-ils leur panier-repas sur place ?

Oui Non

Grâce à vos réponses, nous pourrions accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles.

Le portail famille sera ouvert pour les inscriptions à compter du lundi 4 mai.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension,

Marcelle Arsac
Adjointe aux affaires scolaires

À retourner à : affaires-scolaires@ville-orange.fr
Tél. : 04 90 51 41 17